

CHEMINONS ENSEMBLE N°7

Le Mot du maire.

Les beaux jours sont enfin revenus et nous avons tous envie d'oublier la morosité des jours gris de l'hiver. Il faut reconnaître que, malgré une actualité triste, quelquefois impensable, notre esprit est plus ouvert à la joie et au bonheur et tente de nous faire oublier toutes nos peines.

Je veux, toutefois, vous parler de quelques sujets qui me tiennent à cœur. Ces derniers temps, des habitants de Cheminon se sont révoltés devant la bêtise humaine. Ici, c'est une dame qui m'apprend que son chien a été empoisonné. Heureusement, soignée à temps, la pauvre bête a pu être sauvée par un vétérinaire efficace. Là, une autre personne se plaint que l'on a empoisonné son chat. Malheureusement, l'issue a été fatale.

Que l'on soit fâché avec telle ou telle personne, ou que l'on ne supporte pas les animaux (des autres), n'autorise pas de tels gestes. Peut-être que l'auteur de ces actes lira mon propos et qu'il sache alors tout le mépris que j'ai de lui.

D'autres faits me font aussi réagir. Dernièrement, des exploitants agricoles, étrangers à Cheminon, ont pris nos routes et nos chemins pour des pistes de formule 1. Bien sûr, leurs engins ne peuvent (soi-disant) pas dépasser 50 km/h mais, du haut de leur cabine, à cette vitesse, les chauffeurs peuvent-ils maîtriser les tracteurs devant l'arrivée inopinée d'un enfant qui se croit en sécurité devant chez lui ? Là aussi, de telles actions sont intolérables. J'ai donc pris la décision de limiter la vitesse de tous les véhicules à moteur, sur tous les chemins communaux, à 20 km/h. J'ai déjà pris contact avec la gendarmerie et des contrôles seront faits de manière tout à fait aléatoire.

Enfin, un dernier acte que j'estime moins grave, car réalisé dans l'euphorie du moment par des jeunes qui n'ont certainement pas pensé à mal : lors de la fête des maïs, les cônes signalant la défectuosité d'une bouche d'égout, rue Basse, ont été retirés. Le signalement d'un danger est important pour tous et le retrait des cônes aurait pu avoir de graves conséquences.

Un peu plus grave à mes yeux, les drapeaux, tricolores et européens, en place au fronton du bureau de poste communal, méritent le respect que tous les Français doivent à ces emblèmes.

Jeunes Cheminoniers, amusez-vous, mais réfléchissez avant de souiller certains symboles.

Voilà ce qui me tenait à cœur et je tenais à m'en exprimer.

Je souhaite à tout notre village, notre beau village, de passer un été calme, dans le bonheur, sans ces petits riens qui polluent notre sérénité.

Bonnes vacances à tous.

Souvenirs :

Il y a 65 ans, le 31 août 1944, Cheminon était enfin libéré. Mais comme dans beaucoup d'endroits, cette liberté a été payée au prix fort.

Dans ces derniers jours du mois d'août 1944, il y a presque trois mois que les alliés ont débarqué sur les plages de Normandie et le débarquement de Provence s'est déroulé avec succès le 15 août. La 1^{ière} Armée Française du Général de LATTRE de TASSIGNY progresse dans la vallée du Rhône.

Paris libéré le 25 août, PATTON reçoit comme objectif une ligne Vitry-le-François, Châlons, Reims. Une mission au cours de laquelle il ne rencontre pas une forte résistance et où il bénéficie de l'assistance des groupes de résistants locaux, bien mobilisés pour lui venir en appui.

PATTON lance deux colonnes vers la Marne. Le 20^{ième} Corps vers Reims, Verdun et Metz. Le 12^{ième} Corps est dirigé sur Troyes, Châlons et Saint-Dizier. En tête de ce 12^{ième} Corps, la 4^{ième} Division Blindée US, qui parvient à rouler pratiquement à 80 km/h entre Troyes et Vitry-le-François.

Dès l'annonce de la libération de Paris, les résistants de l'arrondissement de Vitry intensifient leurs actions.

De Vitry les Allemands se replient vers Toul. Leur déplacement sera jalonné de pillages, incendies et exécutions sommaires. Dans notre secteur Pargny, Sermaize, Maurupt, Cheminon ont été victimes de ces représailles consécutives aux attaques des résistants : mitraillage des convois en retraite sur l'axe Vitry – Bar-le-Duc. Embuscade et destruction d'une voiture de liaison et de ses occupants région Trois-Fontaines – Robert-Espagne. Idem à Maurupt-le-Montois, où les occupants ont enfermé une quarantaine d'habitants dans l'école jusqu'au lendemain 5 heures, au prétexte que quatre soldats allemands ont été tués dans une attaque. Il est facile d'imaginer la nuit de ces 40 personnes !

À Cheminon. : « *Les Allemands peignent en blanc sur la route, des ancres de marine et des flèches. Le 27 août au soir, ils attachent des pancartes écrites en allemand* ⁽¹⁾ *sur plusieurs murs et le 28 ils remplissent leurs citernes près des halles et les emmènent à Trois-Fontaines. La matinée du 29 août nous paraît d'un calme surprenant. Il ne reste sous les halles que quelques Allemands, des SS qui jouent de l'accordéon et chantent, parfois même des chansons françaises (sur le pont d'Avignon) »* (Extrait de l'album réalisé par les élèves de l'école de filles).

⁽¹⁾ Voir les explications données par « souvenir d'André PEROT – 16 ans en 1944.

Mardi 29 août : « *Vers 14h 30, bruit de tôles. Puis une fumée rougeâtre (poussière de tuiles). Ce sont les toits des maisons de Messieurs SIBILLE et THIOLIÈRE, en face de l'école, qui explosent. Les familles se sauvent avec leurs baluchons. Une fumée épaisse, de hautes flammes montent derrière chez M. le Curé et au bout du pays.*

Les Allemands, après avoir pilonné le centre du village au mortier pour faire fuir les gens ⁽²⁾, *entrent dans les maisons, arrosent d'essence les lits, le fourrage et les enflamment.*

Tout le haut du pays a gagné les bois. Il reste peu de gens. Paul PELLETIER est tué. CLAIRE sa belle fille et Nono PILLARD (jean) sont gravement blessés ainsi que l'abbé MARTELET. Marcel PIERREJEAN, ayant essayé d'éteindre le feu est tiré à bout portant et très gravement blessé aussi ⁽³⁾ » Cécile BARRILLIOT-DELAVAL 27 ans en 1944 – Institutrice.

⁽²⁾ L'institutrice pensait que les tirs de mortiers étaient destinés à faire fuir les gens, il n'en était peut-être pas de même dans l'esprit des Allemands ?

⁽³⁾ Jean PILLARD et Marcel PIERREJEAN décèderont peu après.

Mercredi 30 août : « *Le jour paraît tout gris. On ne sait plus bien où l'on en est. Jean HAUDOST revient de Sermaize où l'on ne l'a pas laissé entrer. Il nous dit que les Allemands*

cherchent les hommes pour les fusiller. Panique générale : Tous les hommes fuient vers les bois... »

« Je vais faire un tour à l'école : des tuiles et des carreaux jonchent le sol. Des torpilles sont tombées sur le presbytère, la sacristie, chez PELLETIER, chez HANCE, chez SIBILLE, dans le jardin de Marie-Cécile POIRIER, de Mme LÉPINAUX et une sur la place, mais n'a pas éclaté. Une autre a brûlé une partie de la vigne de Rosalie GENTIL.

En fin d'après-midi nous allons faire un tour dans le bas du pays. Presque toutes les maisons sont détruites et de celles-ci, seules les cheminées restent debout.

Quelques maisons sont épargnées : chez les parents d'Arlette LOUIS, les Allemands sont entrés et voyant celle-ci tenant sa petite sœur dans ses bras, (aujourd'hui Mme Christiane ORY) ils sont partis.... » Cécile BARRILLIOT-DELAVAL.

Judi 31 août : Dans l'après-midi une Jeep et quelques chars américains arrivent de Mauraup-le-Montois (4^{ème} Division Blindée US qui appartient à la 3^{ème} Armée du Général PATTON)

« Quelle joie, quand nous avons reconnu l'étoile blanche sur le capot d'un Dodge, car il s'agissait des Américains ! » se rappelle René HANCE 18 ans en 1944. Pierre PARISOT 8 ans en 1944, se rappelle qu'il avait été soigné 48 heures plutôt par le docteur FRITSCH, tombé sous les balles allemandes à Sermaize-les-Bains.

« Le monument aux morts est entouré de drapeaux tricolores. Deux grands drapeaux français flottent à la mairie, et un autre claque au vent tout en haut du clocher, au dessus du coq. Les cloches sonnent à la volée. Que nous serions heureux s'il n'y avait pas de morts, des blessés et tant de gens sans toit. » Élèves de l'école de filles.

« Souhaitons de ne plus revoir tout cela.... » Elisabeth DELAUNAY-BARRILLIOT.

Pourquoi un concert ?

« Le 29 août des Allemands jouaient de l'accordéon sous les halles et chantaient avec l'idée de faire sortir les habitants, mais chacun restait méfiant. N'ayant pas de succès, ils sont partis. Vers 14h 30, en sortant de la rue des Sablons, je me dirigeais vers la rue de Châlons, quand j'ai vu deux Allemands entrer chez Gabriel LAVANDIER (actuellement 14 rue Bénard) pour y mettre le feu. La ferme de Céleste PELLETIER (actuellement 4 et 6, rue Bénard) brûlait déjà. Les gens se sauvaient dans les fossés ou les abris. » Marie-Cécile POIRIER 41 ans en 1944.

Le concert avait peut-être pour but d'attirer un maximum d'habitants dans le centre du village pour mieux les exécuter ?

La destruction du village était-elle programmée ?

À la lecture de tous les récits, il est difficile de penser le contraire.

Le 27 août les Allemands posent des pancartes, font des marquages sur la route et sur les maisons. Les repères sur certaines maisons indiquaient les endroits où les incendies devaient être allumés, sachant que la propagation ferait le reste.

« Quelques jours avant la destruction du bas village, sur un poteau électrique était inscrit : Ort Beleg, ce qui voulait dire : lieu à détruire ». André PEROT 16 ans en 1944.

« Le lundi 28 août, dans l'après-midi, plusieurs jeunes soldats allemands arrivent dans notre cour ... et disent : demain, plus maison, brûlée. En partant ils tracent une croix sur la porte du porche. Le mardi 29, j'ai vu deux allemands mettre le feu avec des jerricans d'essence, chez Suzanne THOMAS. » Madeleine BOUR-NOËL dont les parents étaient boulangers rue des Sablons.

« Défense de bouger, sinon ils tuent tout le monde, ils veulent détruire le village en représailles du maquis » Propos d'un soldat allemand, traduits par le père de Charles REUTER 16 ans en 1944.

La connaissance de la forêt.

Dans les différents récits, il ressort que beaucoup d'hommes s'étaient réfugiés dans les bois. C'est leur connaissance de la forêt, et d'autre part le manque de hardiesse des soldats allemands à s'aventurer dans des lieux qui n'étaient pas favorables à leurs actions, qui ont sans doute évité des représailles beaucoup plus graves.

Pendant ce temps-là à Robert-Espagne les hommes qui chaque jour quittent leur demeure pour se rendre à leur travail, trouvent à chaque extrémité du village des Allemands qui leur disent : « Nicht arbeiten heute » « Pas travailler aujourd'hui ».

Vers midi les Allemands passent de maison en maison, très courtois ils invitent gentiment les hommes à les suivre (à Cheminon., c'était un concert sous les halles, qui devait regrouper les gens !). S'agit-il d'une corvée ? Certains le croient. S'agit-il d'un départ vers un camp de concentration pour éviter une aide aux Américains dès leur arrivée ? C'est la pensée d'un grand nombre d'hommes qui se cachent. Ils se relèvent et se dirigent place de la Gare. Certains sans être accompagnés par les soldats, pensant qu'il valait mieux faire le travail pour lequel, croyaient-ils, ils étaient appelés.

Aujourd'hui 52 croix rappellent cette tragédie.

Combien en aurait-il eu à Cheminon sans cette certitude que la forêt qui entoure le village protégeait ses habitants ?

Cheminon et le maquis.

« Le 17 juillet, des véhicules descendent la rue à vive allure, décorés de drapeaux tricolores, à leurs bords des jeunes gens porteurs de brassard « F.T.P.F. », armés de mitraillettes. Ils ont avec eux sept prisonniers allemands, dont la mine déconfite amuse tous les assistants, (ce qui a pu animer un désir de vengeance !). Les gens du village, heureux, leur portent à boire et à manger.

Les maquisards s'installent dans l'ancienne maison forestière le Brassat. Le lendemain plusieurs camions d'allemands surprennent le camp, tuant cinq maquisards. Les autres changent de contrée et s'installent à la ferme de Renaupal. Les Allemands trouvent le nouveau refuge et une seconde bataille a lieu. Le nouveau camp est brûlé. Les maquisards changent plusieurs fois de cache pour ne pas être repérés.

Une nuit, une auto, phares allumés, s'arrête près du Goulet-Turpin, elle contient sept parachutistes anglais qui viennent diriger le maquis.

Souvent nous entendons mitrailler ou bombarder le terrain d'aviation de Saint Dizier, ou bien les trains de munitions et d'essence sur la ligne Paris- Strasbourg, et nous suivons des yeux les avions qui piquent vers leurs objectifs. »

Passage de « la vie sous l'occupation » dans 50 ans après Cheminon se souvient.

Réalisé par les élèves de l'école de filles.

« Dès le début août des parachutistes arrivaient régulièrement. Après s'être restaurés, ils s'installaient dans la forêt où ils entraient en relation avec le maquis. Anglais et maquisards venaient chercher de l'eau et des produits frais à la ferme ... Nous étions chargés de récupérer le matériel parachuté, et l'emmener à un autre endroit de la forêt pour le maquis ».

Fernande BERNIER-LANCE 32 ans en 1944.

« Dans la deuxième quinzaine d'août 44, je devais emmener un sac dont je ne connaissais pas le contenu, à un endroit et une heure précise, destiné au maquis, dans la forêt. Je l'avais mis sur une brouette, recouvert de sciure, puis de détritux et me voilà partie.

À la sortie de Cheminon., vers Sermaize, près du lavoir, trois soldats allemands étaient assis au bord du fossé ... L'un d'eux s'est avancé tout près de moi ... je n'ai pas perdu mon sang froid et j'ai continué ma route ... dans le chemin du Haut des Chênes. Je me suis donc rendu jusqu'au bois où je devais déposer le sac. Au lieu indiqué, j'ai seulement vu les branches bouger. En repartant j'ai déchargé la sciure et les détritux et coupé de l'herbe pour les remplacer. Au retour, les Allemands étaient toujours au même endroit, sans doute attendaient-ils que je repasse pour voir le contenu de ma brouette. C'est alors qu'en passant devant eux, je les ai regardés en me disant « je vous ai bien eu » j'avais mené à bien ma mission !

Marie-Cécile POIRIER 41 ans en 1944.

Extrait de la lettre du Lieutenant Colonel B.M.F. FRANCK du 2^{ème} Régiment des services Spéciaux Aéroportés, adressée à Mme Juliette MULLER gérante du « Goulet-Turpin ».

« Maintenant que les hostilités sont terminées, je voudrais vous remercier très cordialement pour l'aide fournie aux parachutistes de ce régiment, alors qu'ils opéraient dans votre région ... Je me rends très bien compte de la gravité des risques que vous avez encourus.

Je sais très bien que si vos actions avaient été connues des ennemis, les impitoyables représailles des Allemands vous auraient personnellement touchée ainsi que votre famille et votre patrimoine.

Je considère l'aide que mes hommes ont reçu des civils français comme l'exemple désintéressé d'héroïsme qu'il m'ait été donné de voir pendant ces cinq années de guerre. ... »

Ces quelques récits prouvent bien que les représailles allemandes étaient destinées à punir les habitants du village de l'aide fournie au maquis.

Qui sont ces Allemands ?

Les massacres dans les communes meusiennes voisines et dans notre secteur, ont-ils été commis par des soldats d'une même unité ? C'est possible. Toutes les atrocités perpétrées à Cheminon., Sermaize, Robert-Espagne, Beurey-sur-Saulx, Couvonges et Mognéville l'ont été le 29 août. Sans doute par une même unité, d'une armée allemande en déroute et aux abois.

Après les débarquements de Normandie et de Provence, l'armée allemande est partout en déroute. Des renforts sont alors envoyés afin de retarder la progression des libérateurs vers l'Est. C'est ainsi que le 20 août la 3^{ème} Panzer grenadier Division quitte Florence (Italie) par voie ferrée, pour La région Saint Dizier, Bar-le-Duc, afin de bloquer les itinéraires vers Nancy et Metz. Le 28 août cette unité se trouve engagée face aux éléments avancés du 12^{ème} corps (sans doute la 4^{ème} DB US, celle qui va libérer Cheminon le 31). Ces combats se sont sans doute déroulés vers Vitry, voir au-delà. Des unités de soutien se trouvaient certainement dans notre secteur. Ces gens ne pouvant pas combattre les Américains ont voulu régler leurs comptes avec ceux qu'ils soupçonnaient d'aider le maquis qui avait tué nombre des leurs.

Mme Cécile BARRILLIOT-DELAVAL, dans son récit, parle d'un concert donné sous les halles, par des Allemands de l'Afrikakorps. Une habitante de Sermaize, 18 ans en 1944, a vu lors du pillage et de l'incendie du garage de ses parents des soldats en uniformes couleur sable. Cette 3^{ème} Panzer grenadier Division avait combattu en Afrique du Nord avant d'être rapatriée sur l'Italie puis dans la région de Bar-le-Duc.

Tous les passages en italique sont extraits du document : « 50 après Cheminon se souvient ».

CHEMINON sur Internet : <http://cheminon.free-h.net>

CHEMINON est en ligne sur Internet à l'adresse suivante : <http://cheminon.free-h.net> grâce à Jérôme PAYOT.

Jérôme PAYOT est âgé de 31 ans, il réside à Toulouse. Fils de Jean-Pierre et Martine PAYOT, 1, rue Gabriel Pelletier.

Scolarisé à Cheminon au début des années 80, il a quitté le village en 1999, mais il ne l'a pas oublié car depuis quelques années il publie des articles sur un site Internet Cheminon. On peut y trouver : Richelet, Gabriel Pelletier, l'Église de Cheminon, les épidémies etc. ...

Afin qu'il continue de connaître la vie du village, sa sœur, Mme Christelle JACOBÉ, lui adresse les « Cheminons Ensemble ». Cela a donné à Jérôme l'idée de mettre sur Internet des extraits d'articles de notre journal.

Bien sûr, les esprits critiques (cela ne manque pas) vont dire : « À quoi cela sert-il puisque Cheminons Ensemble nous est déposé dans notre boîte à lettres ? » Oui, certes, mais pour ceux qui comme Jérôme habitent loin, qui restent attachés à leurs racines mais qui n'ont pas la chance d'avoir de la famille pour leur adresser notre journal ? Pour ceux-là, il y a aujourd'hui un moyen simple et facile de se tenir informé de la vie du village. Pour cela il vous suffit à vous parents ou amis de leurs communiquer cette adresse : <http://cheminon.free-h.net> (pas de majuscules).

Un autre intérêt à ce site : Pour les associations, ce site présente aussi un intérêt certain. Vous faites passer vos informations par « Cheminons Ensemble » qui n'est diffusé que 4 à 5 fois dans l'année. Si vous avez oublié une information, ou si vous voulez en ajouter d'autres, il suffit de contacter Jérôme PAYOT sur Internet à l'adresse suivante : contact-cheminon@neuf.fr

Cela peut être un excellent vecteur de publicité pour faire connaître vos festivités : bal, brocante, tournoi de foot, marché de Noël etc. ... Car si « Cheminons Ensemble » n'est lu qu'à Cheminon, le site Internet : Cheminon est consulté partout (même au Canada, voir sur le site). « Parlez de ce site autour de vous et surtout à ceux qui ne résident pas à Cheminon. »

Inauguration des Relais Services Publics (R.S.P.) de C.C.S.B.

Le samedi 13 juin, le sous-préfet M. Raymond FLOC'H, inaugurerait les Relais Services Publics de la Communauté de Communes Saulx Bruxenelle, l'un à Pargny-sur-Saulx, l'autre à Sermaize-les-Bains. Assistaient à cette inauguration, le sénateur Yves DETRAIGNE, Le président du conseil général M. René Paul SAVARY, le conseiller général M. Christian ZAPIOR, M. Michel JOURNET, maire de Cheminon et Président de la Communauté de Communes, les élus de la communauté et des représentants des administrations concernées

Le Relais Services Publics : C'est la possibilité d'être accueilli par un même agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Il permet d'assurer un service de proximité et un accompagnement personnalisé afin de faciliter les démarches administratives, notamment grâce à l'administration électronique et des connexions à Internet en libre accès.

Le Relais a principalement pour mission :

- D'informer le public ;
- De lui expliquer les principes des réglementations les plus couramment appliquées et les demandes qu'elles impliquent ;
- De faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques ;

-De préparer et d'organiser les rendez-vous avec les spécialistes de chaque réseau, afin de rendre ces rencontres encore plus efficaces et mieux coordonnées avec les interventions des autres administrations ou organismes publics.

-De faire de « l'éducatif administratif » en encourageant tout habitant à devenir indépendant dans ses propres démarches.

-Les Services rendus concernent principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide au travail. À cet effet, le Relais aide à la constitution des dossiers et à leur transmission conjointe aux divers organismes publics.

Téléphone :

À SERMAIZE : le 03 26 74 68 39 ; À PARGNY : le 03 26 73 76 35 .

Jours et heures d'ouverture au public ::

À SERMAIZE :Au n° 5, rue de Saint-Dizier (dans l'ancien dispensaire)

-Mercredi : 9h00 à 12h00.

-Jeudi, vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00.

À PARGNY :Dans l'ancienne école Jules Ferry.

-Lundi et mardi :9h00-12h00 et 14h00-17h00.

-Mercredi : 14h00-17h00.

Les deux antennes de Sermaize et Pargny seront tenues par Mme. Edwige GODEFROY
Ce R.S.P. de la Communauté de Communes est le deuxième à ouvrir dans le département après celui de la Communauté de Communes du Bocage Champenois.

Cartes grises :

En raison de la mise en œuvre du nouveau système d'immatriculation des véhicules, depuis le 15 avril les cartes grises sont délivrées en sous-préfecture de Vitry-le-François du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Passeport biométrique :

Depuis environ un mois, à Vitry-le-François comme à Pargny-sur-Saulx ou à Saint-Rémy-en-Bouzemont, on peut se faire délivrer un passeport biométrique.

Dans le cadre d'une directive européenne de 2004, la France, comme tous les États membres de l'Union européenne, devait être capable de délivrer sur tout son territoire, pour le 28 juin 2009, un passeport biométrique, contenant les empreintes digitales numérisées de leur titulaire. C'est désormais chose possible.

Plus aucune autre forme de passeport ne sera délivrée.

Sur le territoire national c'est quelque 2000 mairies (dont 24 dans notre département) qui sont équipées du matériel nécessaire à l'établissement des nouveaux passeports.

Condition de délivrance, de renouvellement et coût.

Ce passeport est délivré, sans condition d'âge à tout français qui en fait la demande.

Il a une durée de validité de 10 ans pour un majeur.

Lorsqu'il est délivré à un mineur, sa durée de validité est de 5 ans.

Il s'agit d'un document d'identité et de voyage.

La présence du demandeur est obligatoire lors du retrait du document.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le montant du droit à acquitter est de 89 € pour un majeur, et 45 € pour un mineur de 15 et plus, de 20 € pour un mineur de moins de 15 ans.

Ces tarifs incluent la prise de photographie réalisée sur le site d'accueil, offrant aux usagers un service complet et garanti.

Le passage au passeport biométrique ne comporte aucune date butoir : les titulaires des passeports actuels pourront continuer à les utiliser jusqu'à leur date d'expiration (sauf pour les États-Unis). Le changement d'adresse n'est pas obligatoire.

Un nouveau service, pour régler les petits litiges.

Madame Geneviève VOCHÉLET, conciliateur de justice, sera présente le 4^{ème} mardi du mois au Relais Services Publics (R.S.P.) de Sermaize-les-Bains dès la fin juin.

Qui est-elle ?

C'est une personne bénévole, nommée par le premier président de la cour d'appel pour une zone géographique précise, afin de permettre aux citoyens d'éviter de saisir la justice, en trouvant, avec son assistance, une issue amiable à un litige.

Quel est son champ d'action ?

Le conciliateur de justice intervient à la demande d'une ou des parties, dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflits entre propriétaires et locataires, conflits entre consommateurs et professionnels, problèmes de copropriété, querelles de voisinage, désaccords entre fournisseur et client, difficultés de recouvrement d'une somme d'argent.

En revanche, le conciliateur ne peut pas intervenir dans des conflits opposant un particulier à l'administration (l'État ou une collectivité territoriale), pour lesquels le médiateur de la République (ou son délégué) est seul compétent pour trouver une solution amiable. Il ne peut pas non plus s'occuper d'affaires d'état-civil et familiales.

Pour prendre rendez-vous :

-R.S.P. de Sermaize-les-Bains : 03 26 74 68 39 (aux horaires d'ouverture du R.S.P.).

-Madame VOCHÉLET : 03 26 21 04 73.

Le prix de l'eau :

Sujet sensible et objet de polémique, la tarification de l'eau est souvent mal comprise. Vous trouverez dans cet article quelques explications pour comprendre comment son prix est fixé, par qui, selon quels critères ... et s'il est exagérément élevé, comme on le pense souvent. Mais avant, afin de mieux appréhender les coûts, nous ferons un rappel sur les enjeux de l'eau au 21^{ème} siècle.

L'eau une denrée indispensable de plus en plus rare.

Dans de nombreuses régions du monde, la quantité d'eau disponible diminue et la qualité se détériore. Ainsi, selon un rapport que viennent de publier les Nations Unies, près de 2 personnes sur 10 sont privées d'eau potable, tandis que 4 sur 10 ne bénéficient pas d'un assainissement de base.

En ce début de siècle, l'humanité prend ainsi petit à petit conscience que les ressources planétaires en eau ne sont pas illimitées. Même des pays traditionnellement sans problème d'eau, se retrouvent de plus en plus souvent dans des conditions de très forte sécheresse.

L'eau est indispensable à de nombreux besoins : boisson, hygiène, production de biens alimentaires ... La santé humaine est également liée à la disponibilité en eau et, pour que la situation sanitaire mondiale s'améliore, il est indispensable que la gestion des utilisations de l'eau et sa protection soient améliorées.

L'eau une ressource rare et fragile.

« L'eau pourrait bientôt être plus convoitée que le pétrole » ce constat d'un expert de l'Unesco sonne comme une mise en garde. L'accès à l'eau douce menace d'être le problème

majeur du 21^{ème} siècle ! Aujourd'hui, c'est plus d'un milliard d'êtres humains qui n'ont pas accès à l'eau potable, et dans les années 2050, selon les Nations Unies, entre 2 et 7 milliards d'individus dans 48 à 60 pays seront confrontés à une pénurie d'eau. L'eau douce est en effet une denrée rare et précieuse : elle ne représente que 2,8 % de toute l'eau présente sur terre, alors que les océans représentent 71 % de la surface de la planète.

Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement tue 8 millions d'êtres humains chaque année et représente à ce titre la première cause de mortalité dans le monde.

L'eau se fait de plus en plus rare, mais surtout elle est très mal répartie. Les pays riches peuvent se permettre d'en consommer sans limites. Alors que dans les pays pauvres, exposés à la sécheresse, les femmes et les enfants doivent parfois parcourir 10 km. tous les jours pour trouver de l'eau. Ainsi, alors qu'en moyenne un Américain utilise 600 litres d'eau par jour, un Africain doit se contenter de 20 litres.

L'inégalité de la répartition de l'eau douce disponible peut engendrer un conflit entre États et son partage devenir un enjeu politique et économique mondial, comme pour le pétrole.

L'eau est-elle trop chère ?

Il y a encore quelques années, la fourniture de l'eau n'était pas considérée comme un service à part entière. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Notre facture ne comporte pas seulement la quantité de M³ d'eau « potable » consommée, il y est aussi question de redevance prélèvement ou pollution, d'assainissement ou même de location.

Tout cela représente le cycle des services de l'eau. Au cycle naturel de l'eau, il faut associer un cycle de service :

-Prélevée dans les nappes souterraines, puis rendue potable, l'eau est envoyée dans le circuit de distribution.

-Une fois utilisée, cette eau est évacuée des habitations, puis acheminée vers une station d'épuration qui la traite.

-L'eau est alors nettoyée avant d'être rejetée dans le milieu naturel.

Comme vous pouvez le constater, votre facture ne paye pas seulement l'eau en tant que telle, mais rémunère aussi l'ensemble des services qui garantissent sa qualité.

--Les prix des investissements, de l'entretien des installations, des coûts d'exploitation, de traitement et de distribution de l'eau jusqu'aux compteurs des habitations.

--Les prix de l'évacuation des eaux après utilisation et dépollution afin de protéger nos rivières et nos rivages.

Les factures d'eau.

Nous recevons deux factures au cours de l'année. En voici le détail : (Sont donnés les tarifs 2008 ainsi que ceux de 2009.

En juin : *Acompte EAU.*

N°.	Rubrique.	Quantité.	Prix unitaire.	Prix 2008.	Total.	Prix 2009.
120	Abonnement (1).			25,85.		Inchangé.
140	Location de compteur (1).			9,27.		Idem.
160	Location de branchement (1).			6,97.		Idem.
599	Assainissement (CCSB).					Idem.
600	Raccordement Assainissement (2).			30,50.		Idem.
700	Acompte 40 % de la consommation de l'année précédente (1).					

La facture de fin d'année : **SOLDE EAU.**

N°.	Rubrique.	Quantité.	Prix du M ³ .	Montant.	Total.	Prix 2009.
100	Consommation eau M ³ (1).	Nbre M ³	1,11.	M ³ X Prix.du M ³ .		Inchangé.
300	Redevance Pollution (3).	Idem.	0,3213.	Idem.		0,288 (4).
200	Modernisation réseau (3).	Idem.	0,2770.	Idem.		0,288 (4).
400	Redevance Prélèvement (1).	Idem.	0,0970.	Idem.		Inchangé.
498	Assainissement CCSB.					
500	Redevance Assainissement (2).	Idem.	0,44.	M ³ X P.U.		0,48 (4).
800	Déduction Acompte.					

(1)Perçu par la commune pour acheter l'eau à la SAUR.

(2)Perçu par la commune et reversé à la CCSB responsable de l'assainissement.

(3)Reversé à l'agence de l'eau Seine-Normandie.

(3)Les redevances 300 et 200 (0,5983 € / M³) sont remplacées par :

--Redevance pollution origine domestique (0,288 € / M³).

--Redevance pour modernisation des réseaux (0,288 € / M³) soit 0,576 €/M³.

(4) La redevance 500 augmente de 4 centimes/M³, les redevances 300 et 200 baissent de 2 centimes/M³, soit une augmentation de 2 centimes/M³ pour l'année 2009.

Dans le bassin Seine Normandie, pour une consommation annuelle de 120 M³, le prix moyen du mètre cube était de 3,14 € en 2005. À Cheminon, en 2008, il était de 2,84 € et pour 2009 il sera de 2,86 € le m³ (pour une consommation de 120 m³)

Nos peines nos joies :

Décès : Le 27 avril Mme Maria PARTY, née GIRALDO, dans sa 87^e année.

Mariages : Mlle Lise OCHS et M. Sébastien SIMONET Le 2 mai 2009.
Mlle Angélique GUILLEMIN et M. David ZANIN le 6 juin 2009.

Arrivées : M. Mickaël ARMANT 10, rue Bénard.
Mr Johann GROLL 5, rue Haute.

Éducation Nationale : Accueil de Mme Christelle LADEIRA à l'école de Cheminon, depuis avril 2009.

Fonction : Aide administrative pour Mme COCHENER et Mme DEVOS, aide matérielle aux classes.

À Cheminon de 9h 00 à 12h 00 et de 13h 00 à 16h 00 tous les jours sauf le vendredi matin où elle travaille au profit de l'école de Trois-Fontaines.

Madame LADEIRA est employée par l'éducation nationale et non par la mairie de Cheminon.

Manifestations des 13 et 14 Juillet 2009 à la salle polyvalente.

Le 13 : -19h30 : Buffet froid.

-21h45 : Distribution des lampions gratuits.

-22h00 : Départ de la retraite aux flambeaux.

-23h00 : Feux d'artifice, **puis Soirée dansante ouverte à tous.**

Le 14 : -12h00 : Rassemblement au monument aux morts.

-Dépôt de gerbe.

-Vin d'honneur, sous le préau des écoles.

-15h00 : Jeux pour les enfants. Après midi récréatif.

-16h30 : Goûter.

Un transport scolaire journalier pour le lycée de Vitry à la rentrée.

Plusieurs parents avaient demandé un car à destination du lycée François 1^{er} de Vitry-le-François, c'est désormais chose faite. Pour la rentrée de septembre, le transport Cheminon-Vitry, sera assuré quotidiennement par les soins du Conseil Général de la Marne.

Les familles intéressées doivent adresser leur demande, dès à présent, au **Conseil Général, 40, rue Carnot – Service des transports scolaires - 51038 Chalons en Champagne**, ou par téléphone au 03 26 69 40 71 (accès direct), ou par Internet : www.marne.fr. Une carte de transport sera délivrée à l'élève moyennant 120 € (environ).

Les élèves demi-pensionnaires ne percevront plus d'indemnités kilométriques, puisque pris le matin et déposé le soir à Cheminon. Par contre, les élèves internes continueront de percevoir l'allocation départementale de transport.

Une belle saison pour l'équipe 1^{er} de l'A.S.C. .

La fin de saison de foot 2007/2008 avait vu l'équipe fanion de l'A.S.C. échouer de peu pour l'accession à l'échelon supérieur, la 1^{er} Série départementale. Cette année, après une saison 2008/2009 remarquable, c'est chose faite.

L'équipe termine première du groupe « C » de Promotion. Invaincue durant les 20 matchs joués, elle totalise 13 victoires et 7 matchs nuls. 4^e attaque du groupe avec 41 buts marqués, elle possède la meilleure défense des 3 groupes de promotion avec seulement 18 buts encaissés.

Félicitations à toute l'équipe, joueurs et dirigeants, et bon vent pour la saison 2009/2010.

Horaires d'ouverture de la Gendarmerie de Sermaize-les-Bains.

Lundi de 8h00 à 12h00 // Mercredi de 14h00 à 18h00 // Samedi de 8h00 à 12h00.

Piscine intercommunale de Sermaize-les-Bains : Horaires et Tarifs saison 2009.

Horaires

Du 11 mai au 5 juillet inclus :

Fermé le dimanche.

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 19h00.

Mercredi et samedi de 15h00 à 19h00

Bébé nageur de 11h00 à 12h00.

Du 6 juillet au 31 août inclus :

Dimanche :

10h00 à 12h30 : Public // 15h00 à 18h00 : Public // 18h00 à 19h00 : Adultes et enfants accompagnés de parents.

Lundi : Fermé.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :

10h00 à 12h30 : Adultes et enfants accompagnés des parents ; 15h00 à 18h30 public ;

18h30 à 19h30 : Adultes et enfants accompagnés.

Tarifs :

Adultes : Entrée simple : 2 €

Abonnement : (10 entrées) : 17€ à utiliser pendant la saison.

Moins de 15 ans : Entrée simple : 1,50 €

Abonnement : (10 entrées) : 10 € à utiliser pendant la saison.

Entendu à Cheminon en juin.

C'est la période des travaux dans les jardins potagers, des travaux pas toujours faciles. Conversation entre deux jardiniers :

« La terre ô sèche. A bicher on r'tourne do grous gazons durs coum' d'l'a pire ? Ça s'rô tout plein de souillies d'eau à charrier au jardin si v'vouleu qu'ça poussé. »

« T'ai qu'à r'gardu l'coq do clochi, l'ô au nouurd. C'n'ôme enco anneuille qu'j'aron d'l'eau »

Traduction :

« La terre est sèche. En bêchant on retourne de grosses mottes dures comme de la pierre. Ça sera encore beaucoup de seaux d'eau à charrier au jardin si on veut que ça pousse ».

« Tu n'as qu'à regarder le coq du clocher, il est au nord. Ce n'est pas encore aujourd'hui que nous aurons de la pluie ».

Les travaux de l'église.

La commission « travaux église » s'est réunie le 29 septembre 2008 en présence de M. CHATILLON Architecte en chef des monuments historiques, (maître d'œuvre pour les travaux de l'église). Le but était de déterminer les travaux à réaliser dans les différentes tranches exposées par l'évaluation détaillée du projet architectural et technique. Mais aussi d'en fixer les priorités en fonction des urgences et des coûts estimés. Après la prise de décision des travaux à réaliser, le dossier a été transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Champagne (DRACC), pour décision et fixation des taux des subventions. Lorsque cela sera obtenu, les appels d'offres seront lancés, puis après étude les travaux pourront débiter. **À ce jour nous attendons la réponse de la DRACC.**

Alors, oui c'est long, on peut être impatient de réintégrer son église. Il faut féliciter ceux qui ont eu le courage de lancer ces travaux il y a quelques années (déjà), tout en pensant : « À s'il y a 30 ans ... ».

Pour savoir, il est possible de poser les questions au maire ou aux membres du conseil. Les séances du conseil sont publiques, et chacun peut demander à prendre la parole. Ces travaux n'ont jamais fait l'objet de promesses électorales, ils sont la suite des travaux initiés par le précédent Conseil.

Une bonne information vaut mieux qu'une mauvaise délation.

Les personnes qui possèdent de la documentation sur des événements anciens à Cheminon ou dans la proche région et qui désirent faire partager cette connaissance du passé aux habitants de la commune peuvent déposer leurs ouvrages en mairie ou les confier aux membres de la commission information. Certain l'ont déjà fait.

*La commission information : Marie France BOYER – Anne Marie CHAMOURIN
Françoise PEROT – Michel MELIN.*